



**HAL**  
open science

**Hans van Wees, Ships and Silver, Taxes and Tribute: A Fiscal History of Archaic Athens. London / New York: I. B. Tauris (2013). Pp. x, 213. ISBN 9781780766867.**

Julien Zurbach

► **To cite this version:**

Julien Zurbach. Hans van Wees, Ships and Silver, Taxes and Tribute: A Fiscal History of Archaic Athens. London / New York: I. B. Tauris (2013). Pp. x, 213. ISBN 9781780766867.. Topoi Orient - Occident, 2017, 21 (2), pp.471-481. halshs-04052998

**HAL Id: halshs-04052998**

**<https://shs.hal.science/halshs-04052998>**

Submitted on 30 Mar 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



ORIENT - OCCIDENT

Volume 21/2  
2017



*Ouvrage publié avec le concours  
de la Société des Amis de la Bibliothèque Salomon Reinach*

**Comité d'honneur** (au 01.01.2018) :

Jean ANDREAU, Alexandre FARNOUX, Ian MORRIS, †Georges ROUGEMONT, Catherine VIRLOUVET

**Comité de Rédaction** (au 01.01.2018) :

Marie-Françoise BOUSSAC, Roland ÉTIENNE, Jean-François SALLES, Laurianne MARTINEZ-SÈVE, Jean-Baptiste YON

**Responsable de la Rédaction** : Marie-Françoise BOUSSAC

**Adjoint** : Jean-Baptiste YON

Maison de l'Orient et de la Méditerranée — Jean Pouilloux  
5/7 rue Raulin, F-69365 Lyon Cedex 07, France

marie-francoise.boussac@mom.fr

[www.topoi.mom.fr](http://www.topoi.mom.fr)

<http://www.persee.fr/collection/topoi>

**Diffusion** : De Boccard Édition-Diffusion, 4 rue de Lanneau, F-75005 Paris

*Topoi. Orient-Occident* 21, Lyon (2017)

ISSN : 1161-9473

Illustration de couverture : Chapiteaux de Beyrouth et d'Anjar (dessins H. Kahwagi-Janho).

Illustration du dos : Le grand palais d'Anjar (photo H. Kahwagi-Janho).

# SOMMAIRE

## Fascicule 1

Sommaire	5-8
Index des auteurs	9-10
<b>Études</b>	
M. MINARDI, «The Zoroastrian Funerary Building of Angka Malaya»	11-49
R. RAJA, «Representations of the so-called “Former Priests” in Palmyrene Funerary Art. A Methodological Contribution and Commentary»	51-81
H. KAHWAGI-JANHO, «De Baalbeck à Anjar. À propos de quelques séries de chapiteaux antiques»	83-103
A.-K. RIEGER, «Text and Landscape. The complementarity of the Papiro Vaticano Greco 11 R ( <i>PMarm</i> ) to landscape-archaeological results from the arid Marmarica (NW-Egypt/NE-Libya)»	105-146
<b>Dossier «La question des crises dans l’Antiquité»</b>	
V. CHANKOWSKI, «Introduction: la question des crises dans l’Antiquité»	147-149
Cr. VIGLIETTI, «Les crises frumentaires dans la Rome alto-républicaine et la question des consommations alimentaires entre croissance et limitation»	151-172
Fr. DE CALLATAY, «Crises monétaires et crises du monnayage dans le monde gréco-romain. Une vue perspective»	173-192
Ch. DOYEN, «Crise économique ou révolution comptable ? Évolution des normes monétaires et des pratiques comptables à l’époque hellénistique»	193-206
Th. FAUCHER, «La grande mutation. Aspects et impacts d’une “crise monétaire” dans l’Égypte ptolémaïque»	207-216
X. DERU, «Croissance et crise dans le nord de la Gaule romaine»	217-232
D. HOYER, «Regionalism in Rome’s Third Century Fiscal Crisis. A Statistical Approach to Ancient Economic History»	233-262
<b>Chroniques</b>	
Fr. CROISSANT, «Du nouveau sur les terres cuites grecques. À propos de quelques publications récentes»	263-280
L. MARTINEZ-SÈVE, «Sur la nature du pouvoir séleucide»	281-289
Chr. J. ROBIN, «L’Arabie à la veille de l’islam dans l’ouvrage de Aziz al-Azmeh, <i>The emergence of Islam in Late Antiquity</i> »	291-320



# SOMMAIRE

## Fascicule 2

Sommaire 325-326

### Comptes rendus

#### *Études thématiques : géographie antique et sacrée, paléobotanique*

- P.-O. LEROY, S. Bianchetti *et al.*, *Brill's Companion to Ancient Geography* (2016) 327-333  
P.-O. LEROY, D. Dueck, *The Routledge Companion to Strabo* (2017) 335-339  
M. ALBALADEJO-VIVERO, Strabon, *Géographie XV* (éd. P.-O. Leroy) (2016) 341-343  
S. AMIGUES, Ph. Beaujard, *Histoire et voyages des plantes cultivées à Madagascar* (2017) 345-355  
S. AMIGUES, P. Lieutaghi, *Une ethnobotanique méditerranéenne* (2017) 357-359  
A.-C. PANISSIÉ, N. Belayche *et al.*, *Fabriquer du divin* (2015) 361-367  
M. LESGOURGUES, P. Struck, *Divination and Human Nature* (2016) 369-377  
M. SARTRE, Y. Lafond, V. Michel, *Espaces sacrés* (2016) 379-384

#### *Orient ancien, Iran, Inde*

- F. DE ROMANIS, K.I. Karttunen, *Yonas and Yavanas in Indian Literature* (2015) 385-386  
V. LEFÈVRE, L. Fogelin, *An Archaeological History of Indian Buddhism* (2015);  
B. Ahmed, *Buddhist Heritage of Bangladesh* (2015) 387-396  
J.-Fr. SALLES, F. De Romanis, M. Maiuro, *Across the Ocean* (2015) 397-406  
A. DE SAXCÉ, D.A. Agius *et al.*, *Red Sea Project VI* (2017) 407-412  
R. BOUCHARLAT, P. Callieri, *Architecture et représentations dans l'Iran sassanide* (2014) 413-419  
V. MESSINA, J.M. Schlunde, B.B. Rubin, *Arsacids, Romans and Local Elites* (2017) 421-423  
V. MESSINA, J. Wiesehöfer, S. Müller, *Parthika* (2017) 425-429  
C. SALIOU, D. Parayre, *Le fleuve rebelle* (2016) 431-436

#### *Grèce depuis l'époque archaïque*

- N. KOUROU, Fl. Gaignerot-Driessen, *De l'occupation postpalatiale à la cité* (2016) 437-441  
B. HOLTZMANN, V. Barlou, *Die archaische Bildhauerkunst von Paros* (2014) 443-455  
B. HOLTZMANN, R. Di Cesare, *La città di Cecrope* (2015) 457-470  
J. ZURBACH, H. van Wees, *Ships and Silver, Taxes and Tribute* (2013) 471-481  
J. ZURBACH, S. Murray, *The Collapse of the Mycenaean Economy* (2017) 483-485  
J.G. MANNING, A. Bresson, *The Making of the Ancient Greek Economy* (2016) 487-488  
J. FAGUER, J. Blok, *Citizenship in Classical Athens* (2017) 489-499

**Monde hellénistique et romain**

R. ÉTIENNE, C.A. Picón et S. Hemingway, <i>Pergamon and the Hellenistic Kingdoms</i> (2016)	501-503
Fr. QUEYREL, H. Kyrieleis, <i>Hellenistische Herrscherporträts aus Paphos</i> (2015)	505-510
L. MARTINEZ-SÈVE, A. Coşkun, A. McAuley, <i>Seleukid Royal Women</i> (2016)	511-519
L. CAPDETREY, Chr. Feyel et L. Graslin-Thomé (éds), <i>Le projet politique d'Antiochos IV</i> (2014)	521-533
J.-Chr. COUVENHES, R. Oetjen, <i>Athen im dritten Jahrhundert</i> (2014)	535-541
R. DESCAT, J. Labuff, <i>Polis Expansion and Elite Power</i> (2015)	543-544
P. FRÖHLICH, W. Mack, <i>Proxeny and Polis</i> (2015)	545-551
G. REGER, N. Badoud, <i>Le temps de Rhodes</i> (2015)	553-563
G. PETZL, J.-L. Fertary, <i>Les mémoires de Claros</i> (2014)	565-571
M.-Th. LE DINAHET, E. Le Quéré, <i>Les Cyclades sous l'empire romain</i> (2015)	573-577
Fr. KIRBIHLER, L.-M. Günther, <i>Bürgerinnen und ihre Familien</i> (2014)	579-596

**Égypte et Orient de l'époque hellénistique à l'islam**

J. MARCHAND, J. Engemann, <i>Abū Mīnā VI</i> (2016)	597-599
Chr. THIERS, V. Grieb <i>et al.</i> , <i>Alexander the Great and Egypt</i> (2014)	601-606
H. AUMAÎTRE, Th. Faucher <i>et al.</i> , <i>Egyptian Hoards I</i> (2017)	607-613
J.-Cl. BÉAL, E. Rodziewicz, <i>Ivory and bone sculpture in Alexandria</i> (2016)	615-618
A.-E. VEÏSSE, S. Coussement, 'Because I am Greek' (2016)	619-622
R. SEIGNOBOS, A. Merrills, <i>Roman Geographies of the Nile</i> (2017)	623-626
R. BAGNALL, P. Reinard, <i>Kommunikation und Ökonomie</i> (2016)	627-638
A. DALLA ROSA, A.-V. Pont et Fr. Lerouxel, <i>Propriétaires et citoyens</i> (2016)	639-645
O. BORDEAUX, B. Kritt, <i>The Seleucid Mint of Ai Khanoum</i> (2016)	647-656
V. MESSINA, R. Wellenfels, <i>Hellenistic Seal Impressions</i> (2016)	657-658
M. SARTRE, T. Kaizer, <i>Religion, Society and Culture at Dura-Europos</i> (2016)	659-663
M. ZELLMANN-ROHRER, A. Sartre-Fauriat et M. Sartre, <i>IGLS XIV, La Batanée et le Jawlān oriental</i> , BAH 207 (2016)	665-689
L. THOLBECQ, Z.T. Fiema <i>et al.</i> , <i>Petra – The Mountain of Aaron II</i> (2016)	691-697
J.-B. YON, M. Blömer, <i>Steindenkmäler römischer Zeit aus Nordsyrien</i> (2014)	699-709
C. SALIOU, A. Schmidt-Colinet et U. Hess, <i>Das Nymphäum von Apamea</i> (2015)	711-713
C. SALIOU, R. Cribiore, <i>Between City and School</i> (2015)	715-721
D. GENEQUAND, G. Tate <i>et al.</i> , <i>Serğilla</i> (2013)	723-731

**Rome et Occident**

R.-M. BÉRARD, V. Nizzo, <i>Archeologia e antropologia della morte</i> (2015)	733-742
J.J. PALAO VICENTE, Fr. Bérard, <i>L'armée romaine à Lyon</i> (2015)	743-750

## Compte-rendu

Hans VAN WEES, *Ships and Silver, Taxes and Tribute : A Fiscal History of Archaic Athens*. London / New York : I. B. Tauris (2013). Pp. x, 213. ISBN 9781780766867.

Ce livre marquera à n'en pas douter l'histoire de la Grèce archaïque, et pas seulement elle. C'était déjà le cas des ouvrages antérieurs de van Wees, qui ont largement contribué à établir une Grèce archaïque moins engoncée dans les mythes et les rites, notamment par les travaux fondamentaux qu'il a consacrés à la guerre. La fiscalité, thème central de ce nouveau livre, est au fond, du point de vue du développement des recherches de l'auteur, la continuation de la guerre par d'autres moyens ; le ton est donné dès le début du livre :

“In writing the conclusion to my previous book, I found myself arguing that if archaic Greek warfare seemed restrained by comparison to the Peloponnesian war, this was not because early Greeks were inhibited by the chivalrous ideals of an ‘agonal’ culture but because they lacked the central organization and above all the financial resources to do as much damage to their enemies as they would have liked” (p.vii)

Le but du livre est explicité dès les premières pages. L'opinion commune est que les cités archaïques, et Athènes parmi elles, n'ont pas d'appareil fiscal car en fait il est même difficile de les appeler États ; que c'est Thémistocle, aidé par le coup de chance, *lucky strike* (p.2) des années 480 dans le Laurion, qui d'un coup créa la marine et l'impôt. Van Wees soutient que les mesures de Thémistocle ne firent qu'augmenter les capacités d'un système en place depuis une génération, lié à l'apparition des trières, et qui avait des prédécesseurs dès l'époque de Solon. Il y a donc eu des prélèvements de la cité bien avant l'époque classique.

Si Athènes ne s'est pas résolue *in extremis* à organiser des finances publiques en 483, sous l'impulsion de Thémistocle, devant la menace perse, mais qu'elle en disposait depuis longtemps, cela a des implications importantes. Van Wees les décrit sous la forme de préalables, en consacrant son introduction à réduire certaines idées courantes de portée très générale. Il explique que l'histoire de l'invention radicale de Thémistocle est suspecte, ce qu'on lui accorde bien volontiers (p.3-4) ; puis qu'Athènes a tout ce qu'il faut pour être qualifiée d'État et donc peut avoir des finances publiques –cette discussion-là est courte, terriblement efficace et convaincante (p.5-10) ; puis que les structures de l'économie archaïque, notamment le niveau de commercialisation et de monétarisation, sont largement suffisantes pour permettre un prélèvement étatique (p.10-13). Van Wees commence donc par un plaidoyer assumé pour la modernité des institutions athéniennes (prélèvement lourd, institutionnalisation poussée).

Cherchant donc ici à offrir une analyse plus précise de «the rise of the State and public finance», van Wees se situe clairement dans la lignée de travaux



novateurs des deux dernières décennies, en histoire moderne notamment. Il revendique de prendre appui sur ce qu'il appelle la *new fiscal history* (p.3). Ce courant qui inspire maintenant d'autres travaux fournit essentiellement deux points d'appui à van Wees. Le premier est l'idée de considérer la formation des États modernes du point de vue des développements militaires et fiscaux. La thèse centrale – la guerre, et donc l'impôt, moteurs du développement étatique et au fond moteurs de l'histoire – n'est évidemment pas neuve et nous hante au moins depuis Marx. Dans les années 1990 plusieurs ouvrages ont ainsi considéré la formation des États européens du point de vue des systèmes fiscaux, cette notion englobant les procédés proprement fiscaux et leurs causes et conséquences en termes économiques, sociaux et politiques<sup>1</sup>. Par la suite, l'histoire globale aidant, les études se portent plutôt vers des démarches comparées sur les systèmes fiscaux, qui aboutissent à des vues plus nuancées sur l'exceptionnalité et l'efficacité des États européens. Cette démarche nouvelle a été illustrée récemment par une somme sur les systèmes fiscaux non européens et non modernes<sup>2</sup>. Elle s'appuie sur une typologie parfois nommée Bonney – Ormrod d'après ses inventeurs, qui date des années 1990 mais s'adapte assez bien à des démarches moins centrées sur l'Europe et moins évolutionnistes<sup>3</sup>. C'est le second emprunt de van Wees à la *new fiscal history*. Cette typologie est détaillée par lui (p.13-15) comme un référent essentiel à sa démarche. Il est important d'en donner quelques détails car une question importante soulevée par ce livre est bien celle de la place de ce genre de référents.

Il y aurait donc quatre étapes – ou quatre types – dans l'histoire fiscale des États. La première serait l'État domanial, *domain state*, où les ressources du souverain proviennent de son domaine propre. La seconde serait l'État tributaire, *tribute state*, dont les revenus proviennent essentiellement de l'expansion externe et violente. Viennent ensuite deux types d'État reposant avant tout sur des revenus fiscaux, le *tax state* et le *fiscal state*, ce dernier étant plus développé, après la consolidation de la dette qui apparaît à la fin du Moyen Âge dans les cités italiennes.

- 
1. Voir notamment Ch. TILLY, *Coercion, Capital, and European states, AD 990-1992*, Cambridge (MA) (1990), et R. BONNEY, *The rise of the Fiscal State in Europe, 1200-1815*, Oxford (1999).
  2. A. MONSON, W. SCHEIDEL éd., *Fiscal regimes and the political economy of premodern states*, Cambridge (2015). L'introduction à ce livre est excellente. Sans doute la différence de perspective entre cette démarche et celle de van Wees explique-t-elle en partie la légère déception perceptible dans le compte-rendu du livre de van Wees par Monson : « while it contains observations that will interest any fiscal historian, its central concerns are narrower and more conventional. » (A. Monson, *BMCR* 2014.08.42). Mais en ce qui concerne la Grèce, remarquons que le livre de Scheidel et Monson est assez décevant, les deux contributions sur les cités grecques étant très contestables.
  3. W.M. ORMROD, M. BONNEY et R. BONNEY, *Crises, revolutions and self-sustained growth : essays in European fiscal history, 1130-1830*, Stanford (1999).

La cible est donc bien identifiée : c'est la vision des cités archaïques comme des communautés sans État et se réduisant donc à l'ensemble de leurs membres. Sur le plan fiscal, cela correspond à l'idée que les cités de cette époque auraient réglé chaque dépense ou recette par la contribution ponctuelle ou le partage. Cela repose sur un article classique, et excellent, de Kurt Latte<sup>4</sup>, paru peu après la guerre ; des thèses proches, complexifiées ou simplifiées à l'extrême, ont ensuite connu une grande fortune dans l'anthropologie culturelle, qui fait du partage entre les citoyens un des ciments essentiels de la communauté. Deux textes célèbres sont à l'origine de ces positions : le passage d'Hérodote sur le produit des mines de Siphnos et celui sur le débat athénien sur la proposition de Thémistocle (Hér. III, 57, et VII, 144). Van Wees a sans doute raison de penser que ces deux textes sont trop exploités et qu'on fait trop reposer sur eux.

Le premier chapitre est consacré aux évolutions en-dehors d'Athènes. Il commence par quelques pages (p. 17-23) sur le prélèvement homérique où l'auteur tente de le décrire comme un système communautaire (*communal*). Il n'est pas loin des mécanismes que semble décrire Hérodote à Siphnos bien plus tard, en ce que c'est l'absence de toute ressource commune et stable qui pousse la communauté à se reposer sur des moyens privés quand c'est nécessaire et à distribuer entre ses membres quand c'est possible. Ce n'est pas le lieu d'entrer dans les détails de la question. Pour les expéditions maritimes, van Wees a raison de souligner l'absence de navires communs, qui oblige la communauté à se tourner vers des navires privés. Il souligne aussi avec raison que le prélèvement est opéré par les aristocrates qui ont engagé une dépense dont la communauté est censée profiter. Mais il faudrait peut-être souligner plus clairement la disjonction qui s'opère à ce moment ; certes la communauté est censée profiter de ces dépenses et d'un point de vue idéologique il y a donc un équilibre. Mais si les rois phéaciens récupèrent leurs dons à Ulysse sur le peuple, ils ne lui distribueront certainement pas les cadeaux qu'ils pourraient obtenir d'Ulysse en vertu des liens d'hospitalité ainsi établis. Autrement dit, l'organisation communautaire des finances est ici bien claire, mais elle est déséquilibrée par le fossé qui existe dans le monde homérique entre les aristocrates et le petit peuple libre. Un des signes distinctifs de l'aristocratie est justement de pouvoir effectuer ce prélèvement, dont le caractère arbitraire et violent est d'ailleurs justement relevé par van Wees.

La deuxième partie du chapitre (p. 23-30) donne un aperçu des évolutions des finances publiques en-dehors d'Athènes, pour l'essentiel dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. Il relève les mentions de *misthos* pour des médecins, puis dans l'épigraphie crétoise, puis note l'apparition de la rétribution dans le domaine militaire, pour les mercenaires. L'inscription d'Érétrie (IG XII 9 1273-1274) est interprétée comme une disposition relative à la solde des équipages militaires.

---

4. K. LATTE, « Kollektivbesitz und Staatsschatz in Griechenland », *Nachrichten der Akademie der Wissenschaften in Göttingen, Phil.-Hist. Klasse* (1946-1947), p. 64-75, repris dans *Kleine Schriften*, Munich (1968), p. 294-312.

Suit un rapide inventaire des sources qui laissent penser que la deuxième moitié du VI<sup>e</sup> s. vit la formalisation d'un prélèvement direct ou indirect au profit de la cité, signalé par l'apparition de quelques-unes des innombrables taxes indirectes que la cité grecque a pu inventer (p.28-29). Cela va avec l'apparition de la richesse publique : biens confisqués vendus plutôt que partagés ; terres publiques louées ; existence d'un trésor *dèmosion* ; etc. Le troisième volet du chapitre est consacré à l'introduction de la trière, datée précisément d'après van Wees de 530-525 et attribuée à l'influence perse. L'idée, qui est la thèse centrale du livre, est que l'apparition des trières mit en crise l'ancien système 'communautaire' qui permettait d'assembler des flottes civiques avec les pentécontères possédées par les citoyens riches. Plus personne ne pouvant payer seul une trière, il faut que la cité organise des finances adaptées à ce nouvel outil.

Dans l'ensemble, ce chapitre est extrêmement rapide sur des points fondamentaux. Il ne sert à vrai dire qu'à planter le décor pour les développements athéniens, ceci expliquant cela.

Les trois chapitres suivants (3, 4 et 5) explorent ces thèmes en se concentrant sur Athènes entre Solon et les guerres médiques. Ils sont consacrés respectivement aux institutions financières, aux dépenses et aux recettes.

Les institutions financières sont examinées en trois volets. Le premier (p.39-44) expose les débuts de l'histoire des quatre magistratures principales des finances athéniennes (colacrètes, tamiai, polètes, apodectes). Van Wees argumente en faveur d'une séparation stricte entre trésor d'Athéna ou des autres dieux et trésor public, le *dèmosion* des fragments de lois de Solon, géré par les colacrètes jusqu'à ce que ceux-ci, pas avant Clithène sans doute, cèdent une partie de leurs prérogatives aux apodectes. On peut regretter l'absence d'une discussion plus approfondie sur ce terme de colacrète qui semble si archaïque.

Les deux autres volets de ce chapitre sont consacrés comme il se doit aux *naucraries*. C'est un des passages du livre qui est véritablement approfondi et il faut donc le lire avec attention. Les sources sont présentées (p.44-53) et une interprétation proposée (p.53-61). Les interprétations courantes des *naucrares* et *naucraries* oscillent entre leurs fonctions financières (suivant l'*AP*) et leurs fonctions militaires (suivant Pollux) : van Wees propose évidemment, et de manière convaincante, de joindre les deux. Si chaque *naucrarie* fournit deux chevaux et un navire, c'est que ce sont des communautés locales qui peuvent non seulement prendre des décisions (toujours Pollux : on vote dans les *naucraries*) mais sont aussi dotées d'instances financières (l'*AP*). L'*AP* semble impliquer que les *naucraries* existent déjà avant Solon. Van Wees consacre quelques excellentes pages à la discussion sur les *prytanes* des *naucrares*, à qui Hérodote fait jouer un rôle essentiel dans l'échec du coup d'État de Cylon, vers 630 : on sait que Thucydide les remplace par « les archontes » et que leur nature exacte reste obscure. Van Wees argumente de manière convaincante en faveur d'une lecture militaire : les *prytanes* des *naucrares* seraient l'état-major de l'armée mobilisée par le biais des *naucraries*. Selon van Wees, les *naucraries* sont donc des circonscriptions, plus vastes que les *dèmes*, et qui sont la base de la mobilisation de l'armée : le *naucrarie*

fournit sa propre pentécontère, sur le modèle des finances ‘communautaires’ homériques, et lève des contributions pour assurer le financement de chaque expédition. La taille des naucraries implique qu’elles rassemblent probablement plusieurs communautés locales, qui deviendront plus tard des dèmes, bien que leur caractère de circonscriptions territoriales soit clairement attesté. Avec le rôle des prytanes des naucrares, cela amène van Wees à souligner un aspect important : les naucraries sont bien un rouage du gouvernement central de la cité, non des sortes de principautés.

The 48 naucrariai thus did not represent the local government of divisions of Attica which had developed organically, but a central structure of government as artificial as the ‘tribes’ and ‘thirds’ of Cleisthenes’ reforms, superimposed on local communities for military and financial purposes. (p.54)

Certes, mais selon Pollux et comme le relève van Wees lui-même, on vote et on prend des décisions dans les naucraries, ce qui, même si le vote ne porte que sur les finances, suppose un minimum de vie politique locale. D’autre part, l’argument de la taille des naucraries comparée à celle des dèmes, environ trois fois plus nombreux, peut aussi recevoir une explication dynamique : les vieilles naucraries du VII<sup>e</sup> s. peuvent être des communautés locales au nombre de 48 et les dèmes des villages qui vers 510 sont bien plus de 100 et atteignent le nombre de 139 peu après. L’évolution de l’occupation du territoire en Attique entre le milieu du VII<sup>e</sup> s. et le début du V<sup>e</sup> s. pourrait expliquer la création de nouvelles communautés locales.

Le chapitre se termine en cherchant à expliquer pourquoi ces fonctions importantes des naucraries sont réduites par les auteurs du V<sup>e</sup> s. à des fonctions purement financières, ce qui pour van Wees est destiné à réduire la part de la marine dans l’organisation politique de l’Athènes des temps anciens et a donc un sens anti-démocratique ; il est probable qu’il a raison sur ce point, mais pour expliquer les passages de Pollux et d’autres lexicographes il faut bien que des souvenirs plus précis se soient conservés.

Le passage sur les naucraries est essentiel et très bien mené ; c’est un des éléments qui font de ce livre un véritable ouvrage de référence. Il est dommage – mais c’est le style du livre qui veut cela – que les sources soient distillées de manière assez inégale, parfois citées puis traduites, parfois seulement citées, parfois rejetées en note<sup>5</sup>. Face à des dossiers difficiles comme celui-là, mieux

5. Voici les textes anciens sur les naucrares et les naucraries, dans l’ordre chronologique : Solon, *Lois*, fr. 80 Ruschenbusch (chez Photius) ; Hérodote 5, 71 ; Cleidémus *FGrHist* 323 fr. 8 (chez Photius s.v. ναυκραρία) ; Lysias, fr. 237 (chez Harpocraton, *Lexicon* s.v. δήμαρχος) ; Androton *FGrHist* 324 fr. 36 (Scholia in Aristophanem *Aves* 1541) ; Aristote fr. 387 et 397 Rose ; Ps.-Aristote *Ath. Pol.* 8, 3 ; 21, 5 ; Julius Pollux *Onomasticon* 8, 108 s.v. δήμαρχοι ; Harpocraton, *Lexicon* s.v. ναυκραρικά ; scholia in Aristophanem, *Nubes* 37 ; Ptolémée Gramm., *De differentia vocabulorum* s.v. ναύκληροι ; *Lexica Segueriana, Glossae rhetoricae* s.v. Κωλιάς et ναύκραροι ; Ammonius Gramm., s.v. ναύκληροι καὶ ναύκραροι ; Hésychius,

vaut sans doute citer l'ensemble des textes, dans l'ordre chronologique. Ici, de plus, la plupart des textes de lexicographes proviennent d'articles portant sur les dèmes et les démarques, où il est parfois difficile de faire le partage entre ce qui porte sur les dèmes et ce qui porte sur les naucraries. Ainsi p.45, l'auteur ajoute aux compétences des naucrares la location de terres publiques. En fait, les textes qui mentionnent cette fonction sont tardifs (Ptolémée, Ammonius de manière peu claire; puis Photius, un peu plus clair mais reprenant les termes des deux précédents) et peuvent tous provenir d'une lecture un peu rapide d'une probable scolie à Lysias conservée dans le *Lexique des orateurs* d'Harpocraton, où on parle certes de naucraries, mais où la location des terres publiques, qui est mentionnée à cause du passage de Lysias cité, est attribuée aux démarques, non aux naucrares. Mais ce point n'est pas essentiel.

Un autre point est peut-être plus important. Van Wees donne un rôle très important à un fragment de Cleidémios, conservé par Photius. Voici le texte entier de la notice de Photius.

Ναυκραρία· τὸ πρότερον οὕτως ἐκάλουν ναυκραρία καὶ ναύκραρος· ναυκραρία μὲν ὅποιον τι ἢ συμμορία καὶ ὁ δῆμος· ναύκραρος δὲ ὅποιον τί ὁ δήμαρχος, Σόλωνος οὕτως ὀνομάσαντος· ὡς καὶ Ἀριστοτέλης φησί (Ath. Pol. 8, 3. 21, 5)· καὶ ἐν τοῖς Νόμοις δὲ (fr. 80 Rusch.) “ἄν τις ναυκραρίας ἀμφισβητῆ” καὶ “τοὺς ναυκράρους τοὺς κατὰ ναυκραρίαν”· ὕστερον δὲ ἀπὸ Κλεισθένους δῆμοι εἰσὶν· καὶ δήμαρχοι ἐκλήθησαν· ἐκ τῆς Ἀριστοτέλους Πολιτείας (8.3), ὃν τρόπον διέταξε τὴν πόλιν ὁ Σόλων· “φυλαὶ δὲ ἦσαν τέσσαρες καθάπερ πρότερον καὶ φυλοβασιλεῖς τέσσαρες· ἐκ δὲ τῆς φυλῆς ἐκάστης ἦσαν νενεμημένοι τριττύες μὲν τρεῖς, ναυκραρία δὲ δώδεκα καθ' ἐκάστην.” ὁ Κλειδήμιος ἐν τῇ τρίτῃ (*FGrHist* 323 fr. 8) φησὶν, ὅτι Κλεισθένους δέκα φυλὰς ποιήσαντος, ἀντὶ τῶν τεσσάρων, συνέβη καὶ εἰς πεντήκοντα μέρη διαταγῆναι· αὐτοὺς (sic) δὲ ἐκάλουν ναυκράρια· ὥσπερ νῦν εἰς τὰ ἑκατὸν μέρη διαιρεθέντα καλοῦσι συμμορίας.

Naucrarie: auparavant, on parlait de naucrarie et naucrare. La naucrarie était quelque chose de semblable à la symmorie et au peuple; le naucrare était quelque chose de semblable au démarque. Solon les nomme ainsi, comme le dit Aristote (*AP* 8, 3); et aussi dans ses lois: «si quelqu'un conteste au sujet de la naucrarie» et «les naucrares, chacun dans sa naucrarie». Par la suite, à partir de Clisthène, ce sont des dèmes, et on parle de démarques. De la *Constitution* d'Aristote, la manière dont Solon réorganisa la cité: «il y avait quatre tribus, comme auparavant, et quatre rois de tribus; chacune de ces tribus était partagée en trois trittyes, et chacune comprenait douze naucraries». Cleidémios au 3<sup>e</sup> livre (*FGrHist* 323 fr. 8) dit que Clisthène, après avoir fait dix tribus au lieu de quatre, les répartit en cinquante parts, et qu'il appela celles-ci naucraries; tout comme elles sont divisées maintenant en cent parts qu'on appelle symmories.

---

s.v. δήμαρχοι; Photius, s.v. †ναυκραρικά†, ναυκράροι et ναυκραρία; Souda, s.v. δήμαρχοι et ναυκραρία; Thomas Magister, *Ecloga nominum et verborum Atticorum*, s.v. ναύκληροι.

Pour van Wees, ce texte permet de bâtir l'interprétation selon laquelle Clisthène aurait conservé des *naucraries* comme groupe de riches citoyens assujettis à la charge de fournir un ou plusieurs navires. Ce seraient de nouvelles *naucraries*, qui auraient peut-être perdu leur caractère territorial, et auraient précédé la liturgie de la triérarchie entre les réformes de Clisthène et les années 470 (p. 46, 60-61, 66-68). Du texte de Photius, cependant, il est difficile de tirer un élément précis sur le lien que Cleidémus pouvait établir entre les *naucraries* qu'il attribue à Clisthène (il est le seul dans ce cas) et les *symmories* fiscales de son temps. L'interprétation de van Wees est séduisante, mais elle repose sur un texte très allusif.

Reste enfin, pour ce qui est des *naucraries* pré-clisthénienne, la question de la propriété du navire que chacune doit fournir à la flotte de la cité. Van Wees pense qu'il s'agit du navire privé du *naucrare*. Il y a en fait peu d'élément en ce sens : les réalités homériques et les parallèles de la Scandinavie médiévale jouent ici le premier rôle (p. 64-65, le passage essentiel sur ce point). C'est une possibilité ; une autre serait de penser que le navire « fiscal » est financé lui aussi par les membres de la *naucrarie*. Cela pose d'une part le problème de la nature exacte de la charge de *naucrare* ; charge informelle, ou magistrat changeant régulièrement ? D'autre part, cela pose aussi une série de questions pratiques guère évoquées ici : si les *naucraries* sont des circonscriptions territoriales, comment celles de la Mésogée font-elles pour entretenir un navire, alors que les ports et les compétences maritimes sont loin de leur territoire ?

Le chapitre 4 examine les dépenses de la cité d'Athènes. C'est un excellent chapitre, qui discute le moment exact de l'introduction et de la généralisation de la trière à Athènes (Hippias ou Clisthène), le moment de l'introduction de la solde pour les citoyens (sans doute dès la fin du VI<sup>e</sup> s., au même moment qu'à Érétrie, et certainement en lien avec l'introduction d'une flotte de trières), et l'ampleur des effectifs militaires ou non entretenus par la cité dès la fin du VI<sup>e</sup> s. D'après l'*AP*, citée en ouverture du chapitre, environ 12 000 personnes sont au IV<sup>e</sup> s. entretenues sur fonds publics, ce qui est important. Parmi eux, outre les indemnités politiques apparues après la période envisagée ici, on compte des corps d'archers et de cavaliers qui ont pu avoir existé dès la fin du VI<sup>e</sup> s. Van Wees énumère aussi les dépenses liées aux cultes et à l'hospitalité. Il conclut que l'essentiel de la charge est bien représentée par les trières, qui coûtent cher et emportent des équipages plus nombreux que ceux des pentécontères. On le suivra volontiers sur ce point. On peut regretter que quelques chiffres n'aient pas permis de rendre le propos plus précis, sans forcément céder aux mirages de la quantification tous azimuts (combien coûte une flotte de trières, combien coûte un temple ?).

Le chapitre 5 en vient aux recettes et donc aux formes du prélèvement. On s'est arrêté aux prélèvements homériques et aux taxes indirectes attestées notamment par une inscription de Cyzique de la fin du VI<sup>e</sup> s. (ci-dessus). Ce chapitre tout en se concentrant sur Athènes doit aussi combler un peu du grand vide entre les témoignages épiques et le dernier quart du VI<sup>e</sup> s., date probable de *Nomima* I 32. La manière dont van Wees aborde le problème est malheureusement assez contestable. Nous avons quatre sources essentielles sur la fiscalité athénienne du

vi<sup>e</sup> s.: (1) les textes sur les naucraries, relatifs pour certains aux lois de Solon, divers mais cohérents, cf. note 6; (2) le passage de l'AP sur le 'champ franc' et la dîme de Pisistrate; les textes dérivés de celui-ci sont ignorés par van Wees; (3) le texte sur le vingtième d'Hippias (Thuc. 6.54.5); (4) le texte sur les expédients fiscaux d'Hippias, Ps.-Ar., *Ec.*, 1347a; et enfin (5) un texte plus qu'obscur de Pollux, 8.130, qui semble avoir conservé le souvenir d'une fonction fiscale des classes censitaires. La thèse de ce chapitre consiste à ramener tout cela à un seul phénomène, une taxe sur le patrimoine qui aurait porté le nom d'*eisphora*, bien avant celle de 428 qui fut la première d'une longue série. En fait, le prélèvement *ad hoc* et irrégulier sur le patrimoine aurait été courant jusqu'à la création de la Ligue de Délos, qui permit aux Athéniens de financer leur puissance militaire avec le tribut des alliés, créant ainsi une lacune dans l'histoire des *eisphorai*, qui n'aurait fait que reprendre son cours en 428.

Certains des textes sur les naucraries utilisent en effet le terme d'*eisphora* pour désigner les ressources des naucrares. Il en est ainsi de l'AP 8.3 :

φυλαὶ δ' ἦσαν δ' καθάπερ πρότερον, καὶ φυλοβασιλεῖς τέτταρες. [ἐκ] δὲ [τῆς] φυ[λῆ]ς ἐκάστης ἦσαν νενεμημένοι τριττύες μὲν τρεῖς, ναυκραρίαὶ δὲ δώδεκα καθ' ἐκάστην· ἦν δ' ἐπὶ τῶν ναυκραριῶν ἀρχὴ καθεστηκυῖα ναύκραροι, τεταγμένη πρὸς (5) τε τὰς εἰσφορὰς καὶ τὰς δαπ[άνας] τὰς γιγνομένας· διὸ καὶ ἐν τοῖς νόμοις τοῖς Σόλωνος οἷς οὐδέτι χρωῶνται πολλαχο[ῦ] γέ]γραπται, 'τοὺς ναυκράρους εἰσπράττειν', καὶ 'ἀναλίσκειν ἐκ τοῦ ναυκραρικοῦ ἀργυρ[ί]ου'.

Il y eut, comme auparavant, quatre tribus et quatre rois de tribus. Chaque tribu était divisée en trois trittyes et chacune comptait douze naucraries. Les magistrats placés à la tête des naucraries étaient les naucrares, qui s'occupaient de la levée de l'impôt (*eisphora*) et des dépenses à faire; c'est pourquoi dans les lois de Solon qu'on n'utilise plus il est souvent dit: «les naucrares feront rentrer telle contribution» et «la dépense sera prise sur la caisse des naucrares».

Mais il est évident ici que *eisphora* n'est que le pendant, très général, de *dapanè*, 'dépense', et signifie donc simplement 'revenu', tout comme dans Platon, *Lois*, 955d, cité par van Wees pour ce même usage très général du terme (p. 84). On oscille constamment dans ce chapitre entre le sens général du mot, qui signifie simplement 'retrées', et le sens technique athénien de l'époque classique. Cela amène à effacer l'originalité du prélèvement tyrannique, ramené à une *eisphora* ancienne. C'est un des problèmes liés à la perspective très athénienne du livre: si on s'interdit toute référence aux impôts des tyrans de Corinthe, par exemple, cela amène à perdre de vue le problème du prélèvement direct sous les tyrans. C'est peut-être légitime; peut-être l'impôt tyrannique est-il une construction historiographique et qu'il vaut mieux le ramener à des pratiques de prélèvement irrégulier comme les *eisphorai*, sans chercher d'objet cohérent comme une 'fiscalité tyrannique'. Mais cela mériterait au moins discussion.

Les taxes d'Hippias décrites dans l'*Économique* sont analysées comme des ressources annexes destinées à compenser le passage de l'*eisphora* du 10<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup>, ainsi que l'augmentation des dépenses liées à la flotte, ce qui est sans doute juste.

Ce texte est surtout important pour l'attestation de liturgies et notamment de la triérarchie : van Wees argumente en faveur de l'existence effective de la triérarchie dès le règne d'Hippias, et ici ses arguments sont pertinents. La mise en cohérence de l'existence de la triérarchie avec les supposées naucraries de type symmorique clisthéniennes – celles de Cleidémós – est un peu plus acrobatique (p.99-100). L'exercice devient vraiment périlleux lorsqu'il s'agit de relier le texte de Pollux, qui, sans donner de date et avec des montants très difficiles à expliquer, indique des contributions en argent indexées sur les classes censitaires soloniennes, avec ces mêmes naucraries clisthéniennes devenues purement fiscales (p.92-97). Il faut évidemment relever que les montants attestés par Pollux s'expliquent mieux si on les relie à des unités de collecte du type symmorique, mais cela ne donne pas de supplément d'être aux supposées naucraries de Cleidémós.

Le chapitre 6 s'attaque aux moyens de la finance publique. Van Wees relève (p.90) que lever une taxe générale sur le patrimoine en nature soulève nombre de problèmes liés à la conservation des denrées, à leur stockage, à leur usage. Le chapitre 6 est là pour montrer que le passage bien connu des bœufs de Dracon à l'argent de Solon est une étape importante de la monétarisation de l'économie et des finances publiques, qui est complètement achevée, selon lui, à la fin du VI<sup>e</sup> s. On commence par un tour d'horizon de nombre de questions liées aux poids et mesures et à l'origine de la monnaie frappée : poids et mesures régionaux, unités de compte diverses, monnaie d'argent pesé – sur ce point van Wees suit Kroll et accepte que l'argent de Solon est bien de la monnaie pesée. Cela ne l'empêche pas ensuite de se concentrer sur la monnaie frappée, en des termes assez classiques. On revient là à Athènes, pour discuter la chronologie des premières émissions et conclure que les *Wappenmünzen* sont sans doute les monnaies de Pisistrate, frappées pour payer ses mercenaires ; que les *gorgoneia* sont peut-être introduits par Hippias en 514, à moins que ce ne soit là la date des premières chouettes. Van Wees voit bien les limites de ces explications de la frappe par les nécessités des finances de la cité : payer des mercenaires en monnaie frappée ne rime à rien s'ils ne peuvent aller l'utiliser sur le marché. Il faut supposer que les marchés sont alors suffisamment monétisés pour que l'État puisse se financer en frappant monnaie, d'où l'importance, bien vue ici, de deux éléments : le trésor de Colophon, qui montre que de très petites dénominations sont frappées en masse – par millions, d'après les éditeurs<sup>6</sup> – vers 530-520, et le texte de l'*Économique* sur la taxe d'Hippias qui oblige chaque famille à payer une obole à chaque naissance ou décès, ce qui soit montre la monétarisation de l'économie domestique, soit l'entraîne, en forçant chaque *oikos* à trouver de quoi payer une taxe en argent.

Tout cela est assez convaincant. Il y a cependant un paradoxe dans ce chapitre : on révisé à la baisse l'importance des premières frappes de monnaie et de la monétarisation qui s'ensuit (p.132-33 : la monnaie nouvelle n'entraîne pas

---

6. H. KIM, J. KROLL, «A hoard of archaic coins of Colophon and unminted silver (*CH* I.3)», *AJN* 20 (2008), p.53-103.



de suppression de sphères d'échange auparavant séparées ; la monnaie frappée est simplement plus pratique, mais guère plus efficace, que la monnaie pesée ou les anciennes mesures de valeurs en bovins ou en broches), mais sans véritablement prendre la mesure de la monétarisation effectuée dès l'époque de Solon par la monnaie d'argent pesé, qui est une véritable monnaie dont le rôle historique apparaît, lui, de plus en plus clairement. En effet, la question de la motivation des frappes est toujours posée dans les mêmes termes, comme si rien n'existait autour. Il faudrait changer de perspective : Pisistrate peut frapper monnaie pour payer ses mercenaires, mais ce n'est pas l'absence de tout moyen de paiement qui l'y amène ; il frappe monnaie alors qu'il pourrait distribuer de l'argent pesé, et c'est là que se présente le problème essentiel.

Il y a dans ce livre des aspects qui relèvent de conventions de style. C'est un *short book*, ce qui est une catégorie plus figée qu'on ne le pense dans l'univers des publications en langue anglaise ; il se doit d'être court et frappant. C'est sur bien des points un avantage : il faut bien dire qu'il y a beaucoup d'endroits où s'appesantir sur une historiographie dépassée n'aurait pas changé grand-chose. Mais certains choix sont plus difficiles à justifier. Pourquoi, encore et toujours, Athènes, Athènes et rien qu'Athènes ? Il y a certes ici un chapitre qui porte sur des réalités non athéniennes. Mais on a vu que la prise en compte des seules sources athéniennes tendait à obscurcir le problème de l'évolution du prélèvement, permettant de tout ramener à l'*eisphora* en laissant de côté la question de l'impôt tyrannique. Et on peut se demander si un véritable inventaire des sources disponibles sur la fiscalité de toutes les cités archaïques aurait véritablement demandé un changement d'échelle du livre. Nombre de réalités non athéniennes sont déjà évoquées, même si on peut penser que l'épigraphie crétoise peut receler d'autres éléments. Mais deux questions auraient grandement gagné à cette vue plus large : d'abord celle de l'impôt direct et foncier sur les citoyens, qui est bien attesté, en-dehors des fiscalités tyranniques, dans certaines régions dont l'Asie mineure ; ensuite celle de la place d'un système alternatif fondé sur les Hilotes et la nature, fiscale ou non, des prélèvements sur les asservis laconiens, crétois ou autres. Cela aurait permis de remettre en perspective l'impact de la marine de guerre et de ses transformations.

On peut aussi se demander si la perspective athénienne n'entraîne pas une surévaluation du rôle de la marine. C'est là, certes, que se trouvent les dépenses les plus importantes, et surtout qu'elles augmentent le plus vite. Mais les études récentes sur la guerre à l'époque archaïque<sup>7</sup> ont aussi amené à nuancer l'hégémonie supposée des hoplites, et donc à remettre des cavaliers sur les champs de bataille de l'époque. Dans les communes italiennes médiévales, les indemnités que la commune verse aux cavaliers fonctionnent comme un très fort levier de

---

7. D. KAGAN, G.F. VIGLIANO (éd.), *Men of Bronze. Hoplite Warfare in Ancient Greece*, Princeton (2013).

redistribution inverse, vers les citoyens riches, et consolident leur domination<sup>8</sup>. Que pourrait-on en dire en Grèce ?

Un certain nombre de passages – encore un effet du style *short book* – sont trop rapides. Ils sont très peu nombreux, signe de la grande dextérité et de la grande rigueur de l’auteur, mais il y en a certains. Ainsi l’augmentation du nombre de lots prévus par le Bronze Pappadakis en cas de conflit n’est pas à mettre sur le même plan que les rétributions de mercenaires ou de spécialistes étrangers, c’est une augmentation du corps civique qui est ainsi prévue (p.26). On suppose p.30 que les terres publiques qui apparaissent notamment dans cette même inscription sont louées – mais il peut aussi bien s’agir de communaux en indivision.

Il y a donc des éléments de cet ouvrage qui méritent une discussion. Mais cela n’enlève rien aux mérites de l’auteur. Ce livre est très bien mené, très bien écrit, et les critiques relatives au style du *short book* doivent être adressées aux éditeurs, non à l’auteur. Dans l’espace qui lui était imparti, van Wees a réussi à produire un livre qui restera une référence pendant longtemps pour avoir effectué plusieurs déplacements importants et importé en histoire grecque des éléments de la nouvelle histoire de la fiscalité. Il est clair que la cité doit être abordée comme une forme d’État ; que les facteurs de cohésion de la communauté, au cœur de l’anthropologie culturelle des cités anciennes, ne peuvent expliquer toute l’histoire de la Grèce archaïque, bien au contraire ; qu’un chapitre essentiel de cette histoire est l’évolution du prélèvement homérique, certes ‘communautaire’ mais bien asymétrique, vers des formes de prélèvement public organisés dans une cité censitaire et oligarchique. Le livre de van Wees apporte nombre de réponses, certaines discutables, toutes intéressantes, mais ce qui fait son importance est tout autant l’apparition de nouvelles questions, qui ouvrent la voie à d’autres recherches. C’est donc un livre qu’il faut lire et relire.

Julien ZURBACH  
ENS, AOROC, IUF

---

8. J.-Cl. MAIRE-VIGUEUR, *Cavaliers et citoyens. Guerre, conflits et société dans l’Italie communale, XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*, Paris (2003).



## Compte-rendu

Sarah MURRAY, *The Collapse of the Mycenaean Economy. Imports, Trade, and Institutions 1300-700 BCE*, Cambridge (2017).

Ce livre relève un véritable défi, comme l'auteur le note à plusieurs reprises et dès la préface. Combien de livres et d'articles n'ont-ils pas déjà été consacrés à la question des échanges lointains (on entendra par là 'hors du monde grec') entre Bronze récent et époque archaïque ? Et la démarche choisie, quantitative et globale, est-elle vraiment adaptée, alors que l'heure est plutôt à des analyses de contextes, mettant l'accent sur la réception et les choix opérés par les sociétés qui reçoivent des biens produits ailleurs (voir notamment G.J. VAN WIJNGAARDEN, *Use and appreciation of Mycenaean Pottery in the Levant, Cyprus and Italy, ca 1600-1200 BC*, Amsterdam [2002]) ? Pourtant, le choix déterminé de la démarche, la finesse avec laquelle elle est menée, et son efficacité finale emportent l'adhésion du lecteur. Cela n'évite pas la juxtaposition de développements de très grande qualité et d'autres un peu moins convaincants.

Deux points, présentés dès le début du livre, appellent dans un premier temps la méfiance du lecteur, mais leur présentation claire, comme des axiomes de la démarche, finit par les rendre acceptables.

Le livre s'ouvre – premier point – sur une définition de l'objet assez discutable. Il s'agit de considérer les échanges surtout à travers les objets importés, pour mesurer les variations de l'économie entre la fin du monde mycénien et l'époque géométrique. La réduction de l'économie aux échanges éveille la méfiance du lecteur : le lien entre les deux est plus clair à la fin du livre, mais le début est peu prometteur.

Le premier chapitre – second point – porte sur les sources écrites, en gros les textes en linéaire B et les épopées, même si l'auteur n'ignore pas les textes orientaux. Tout le paradoxe est que ce chapitre vise à montrer que ces sources sont insuffisantes et partielles au point de ne pas être vraiment utilisables, et que démontrer cela est le vrai but du chapitre qui leur est consacré. Les discussions sont assez surprenantes parfois, ainsi lorsqu'on semble examiner les échanges commerciaux et le don maussien comme des choses en soi, des tiroirs pour ranger les données, et non des réalités discursives et idéologiques, pas forcément contradictoires. On est pour tout dire assez loin du *Prestige and Interest* de M. Liverani, qui est en bibliographie mais peu utilisé et marque toujours un point de référence inévitable. Il y a là beaucoup de théorie anthropologique et très peu d'histoire ; l'absence des travaux historiques sur le Proche-Orient contemporain est assez notable. On considère surtout ce qui est paru depuis 1990 (note 2, p.3), et l'archéologie d'inspiration anthropologique se taille la part du lion, alors que les travaux d'épigraphie mycénienne, d'histoire ancienne, d'histoire du Proche-

Orient, s'ils sont parfois mobilisés, ont une fonction clairement secondaire. Malgré tout cela, sur le fond, on ne peut que donner raison à l'auteur : les textes mycéniens sont quasiment silencieux sur les échanges lointains, sauf hypothèses fragiles, et les textes homériques sont si chargés d'idéologie(s) qu'il est peut-être bon de les laisser de côté dans un premier temps. Au moins ce livre évite-t-il les circonvolutions sans fin sur le don maussien qui oblitèrent nombre d'études sur le même sujet.

Le choix des périodes, enfin, n'est guère explicite : inclure le Bronze récent dans une analyse centrée sur la transition est évidemment utile et original, mais pourquoi ne considérer que l'HR IIIB (XIII<sup>e</sup> s.) et non l'ensemble de la période palatiale, en incluant l'HR IIIA ? Cela formerait un ensemble historique plus cohérent.

Par la suite, la démarche qui se déploie dans le cœur du livre devient plus systématique et très convaincante. Le deuxième chapitre ('Direct evidence') présente un inventaire des objets importés, par période : listes et tableaux sont très complets et serviront de référence ; les cartes et graphiques gagneraient parfois à être plus lisibles. Mais c'est en tout cas un acquis que cette présentation fine, complète et précise des données. C'est à partir de là que le livre devient véritablement original. Le chapitre 3 ('Assessing quantitative change'), en effet, s'attaque à tous les biais qui peuvent affecter la représentativité des données. Il est très rare dans le monde des études anciennes, en particulier en archéologie, qu'on en arrive à un tel niveau de réflexivité sur les sources. L'auteur discute la représentativité globale du matériel conservé et publié, les biais induits par la nature des contextes et l'état des publications (on peut publier un objet quand il est rare et l'oublier quand il est courant), l'effet d'une possible différence de nature entre les échanges à différentes périodes. Cela aboutit plutôt à consolider la fiabilité des décomptes que nous avons. Si les différences entre biens importés peuvent jouer, c'est plutôt dans le sens d'une différence encore plus marquée entre les échanges importants du Bronze récent palatial, qui ont pu comprendre des biens périssables de manière plus conséquente que les échanges à l'époque protogéométrique voire géométrique. Enfin, et c'est le plus important, on en arrive à un problème de définition essentiel, à propos du verre : ici, la définition des importations n'est pas évidente puisqu'il est certain que les sociétés mycéniennes importaient aussi bien des objets finis que des lingots de verre ensuite transformés sur place.

C'est pour cela que l'auteur consacre le chap. 4 à compléter les données en discutant d'abord les matières premières importées autres que verre et faïence – pour l'essentiel le bronze et l'ivoire, dont les matériaux de base sont importés. Des décomptes montrent clairement les différences d'échelle entre les périodes considérées. Il en est de même dans la deuxième partie du chapitre qui recense les exportations du monde grec vers l'extérieur. Il est clair qu'on doit suivre l'auteur quand elle conclut que la différence d'échelle entre Bronze récent et début du Fer vient de ce que l'acquisition de matières premières était le véritable facteur déterminant des échanges au Bronze récent.

Le chapitre 5 ('Demographic and domestic economic change') s'intéresse aux changements internes qui peuvent expliquer ces changements d'échelle. Le point essentiel ici est pour l'auteur de rattacher les évolutions des échanges à des évolutions démographiques : au rebours des habitudes consacrées elle ne considère pas que la rupture des échanges vers 1180 a un rôle central dans l'écroulement des palais, mais qu'elle reflète des évolutions internes, démographiques d'abord, économiques ensuite. Ce chapitre utilise donc toutes les méthodes à différentes échelles pour tenter d'établir et de mesurer la réduction de la population au début du Fer, et y réussit assez bien, puis considère les variations dans la production. L'auteur souligne la fin des productions d'exportation des royaumes mycéniens (textile et huile parfumée pour l'essentiel), conséquence de la fin des palais dans des filières très contrôlées et soutenues par cette institution. L'époque protogéométrique voit selon elle le retour à une échelle de production domestique, qui exclut la production en masse de biens d'exportation. Le chapitre 6 et la conclusion tirent les implications de tout cela : il n'y a pas de rupture des contacts et des échanges mais des changements d'échelle liés à des changements de structure de l'économie égéenne.

Ce livre est une contribution essentielle à l'histoire économique de ces siècles. Il ne s'agit pas seulement d'une nouvelle étude des objets importés mais bien d'une approche d'ensemble systématique, fondée sur des dénombrements conséquents. La finesse de l'analyse et son efficacité montrent une exploitation systématique et prudente à la fois des données quantitatives, qui ne sont jamais abstraites : des précautions aussi simples que rapporter le nombre d'objets importés par période à la durée de la période (en calculant le nombre d'objets importés par décennie) ou le nombre de site à la superficie d'une région (en calculant le nombre de sites par 10 km<sup>2</sup>) sont peut-être évidentes mais encore trop rares, et donc louables. C'est un livre à lire absolument.

Julien ZURBACH  
ENS, AOROC, IUF

